

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n° 2021-015

**PRET DE TABLETTES TACTILES
NUMERIQUES DESTINEES A LA
LUTTE CONTRE LA FRACTURE
NUMERIQUE DES ENFANTS DU 1^{er}
DEGRE SUR LE TERRITOIRE
PORTOIS**

**APPROBATION DE LA
CONVENTION-CADRE
TRIPARTITE ANNEE 2021 ET DE
LA CONVENTION DE PRÊT AUX
ELEVES DU 1^{er} DEGRE**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 22 février
2021 et affichée le 23 février 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : **22 MARS 2021**

LE MAIRE



OLIVIER HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 mars 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18, Mme Paméla Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

Affaire n° 2021-015

**PRET DE TABLETTES TACTILES NUMERIQUES DESTINEES A LA LUTTE
CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE DES ENFANTS DU 1^{er} DEGRE SUR LE
TERRITOIRE PORTOIS**

**APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE TRIPARTITE ANNEE 2021 ET DE
LA CONVENTION DE PRÊT AUX ELEVES DU 1^{er} DEGRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment les articles L111-1, L211-1 et 421-10,

Vu la délibération n°2019-082 du Conseil municipal de Le Port du 9 juillet 2019, qui engage la Commune dans le programme des Cités éducatives,

Vu la lettre de labellisation de la Cité éducative de Le Port du 5 septembre 2019 du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministre de la Ville et du logement,

Vu l'avis de la coordination nationale des Cités éducatives en date du 5 septembre 2019,

Vu la délibération n°2019-152 du Conseil municipal du 17 décembre 2019 validant le contrat de ville de Le Port,

Vu le comité de pilotage de la Cité Educative du 22 juillet 2020,

Vu la délibération n°2020-100 du Conseil municipal du 6 octobre 2020, prenant acte de la programmation financière 2020 Cité éducative,

Vu la revue de projet Cité éducative du 02 décembre 2020,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » du 18 février 2021,

Vu le rapport présenté en séance du 2 mars 2021 relatif à l'approbation de la convention-cadre tripartite 2021 et de la convention de prêt aux élèves du 1^{er} degré concernant les tablettes tactiles numériques destinées à la lutte contre la fracture numérique des enfants du 1^{er} degré sur le territoire Portoïis,

**Arrivées de M. Zakaria Ali à 17h18 et Mme Paméla Trécasse à 17h23,
Après avoir délibéré et à l'unanimité,**

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le prêt de tablettes tactile numérique aux élèves du 1er degré de la Commune ;

Article 2 : de valider la convention-cadre tripartite relative à l'équipement individuel mobile ;

Article 3 : de valider la convention de prêt et d'utilisation d'une tablette tactile numérique par les élèves du 1er degré ;

Article 4 : d'autoriser le Maire à prendre toute disposition nécessaire et inhérente à l'exécution de la présente délibération ;

Article 5 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021



ID : 974-219740073-20210302-DL020321_015-DE